



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 9 octobre 2012

Agenda

Lundi 15 octobre

-9h15 : Entretiens académiques « *États en faillite ? Dettes souveraines et défaillance des États* », présentés par **Gilbert GUILLAUME** (section Législation, droit public et jurisprudence).

-15h : **Gilles DORRONSORO**, professeur à l'université Paris 1 : « *Les tentations ottomanes de la Turquie* ».

-17 heures : réunion du jury du Prix Edmond Freville-Pierre Messmer (salle 3)

Lundi 22 octobre

-9h15 : Entretiens académiques « *L'industrie manufacturière en France* », présentés par **Yvon GATTAZ** (section Économie politique, statistique et finances).

-15h : **Yvon GATTAZ** et **Bertrand COLLOMB** : synthèse des Entretiens de la matinée sur « *L'industrie manufacturière en France* ».

Mardi 23 octobre

Séance de rentrée des Cinq Académies sur le thème de « *La transparence* ».

Jean-Claude TRICHET, délégué de l'Académie : « *Transparence et démocratie* ».

Lundi 29 octobre

-15h : **Sebastian VEG**, directeur du Centre français d'études chinoises à Hong Kong : « *Le questionnement du monde littéraire chinois d'aujourd'hui* ».

Lundi 5 novembre

-9h15 : Entretiens académiques « *Relecture de Paix et guerre entre les nations 50 ans après* », présentés par **Georges-Henri SOUTOU** (section Histoire et Géographie).

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Bernard ROUGIER**, directeur du CEDEJ au Caire : « *Sens et puissance du salafisme dans le monde arabe* ».

Séance du lundi 8 octobre

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 1^{er} octobre, le Secrétaire perpétuel **Xavier Darcos** a annoncé le calendrier d'élection au fauteuil VII de la section Histoire et Géographie, laissé vacant par le décès de **Jacques Dupâquier** :

-le terme du délai de dépôt des candidatures est fixé au vendredi 23 novembre ;

-l'élection en séance publique aura lieu le lundi 10 décembre.

Le président de l'Académie, **Marianne Bastid-Bruguère** a ensuite passé la parole à **François Bourguignon**, directeur de l'École d'économie de Paris, qui a fait une communication sur le thème « *Mondialisation de l'inégalité* ».

Avant d'envisager différentes hypothèses d'évolution de l'inégalité, l'orateur a analysé la situation actuelle dans les termes suivants : « En matière d'inégalité mondiale des niveaux de vie, une évolution apparemment contradictoire a eu lieu au cours du dernier quart de siècle. D'une part, l'inégalité mondiale, c'est-à-dire entre les citoyens du monde, a diminué très significativement. D'autre part, l'inégalité a augmenté dans un grand nombre de pays, et en particulier les pays développés. Dans les deux cas, il s'agit d'une rupture historique.

« La baisse de l'inégalité mondiale est avant tout le résultat d'une baisse de l'inégalité "entre" pays, et en particulier entre les pays riches et les grands pays émergents, et plus récemment pratiquement l'ensemble des pays en développement. Ce processus de rattrapage n'est même pas affecté par la crise qui sévit dans l'économie mondiale depuis 2008. La croissance est plus lente partout, mais l'écart en faveur des pays en développement reste à peu près constant. Le revers de la médaille, c'est que ce bouleversement de l'économie mondiale s'est accompagné d'une hausse substantielle et inattendue de l'inégalité "au sein" des pays. On a ainsi le sentiment d'être confronté à un mécanisme de vases communicants dans lequel la baisse de l'inégalité entre pays, en partie liée à l'ouverture des géants asiatiques à l'économie mondiale, se verrait compensée par une montée des inégalités nationales. La compensation n'est, heureusement, que partielle. La hausse de l'inégalité au sein des pays n'a jusqu'à présent eu que peu d'impact sur l'inégalité entre tous les habitants de la planète. Par ailleurs, même s'il est tentant de le penser, il n'est pas dit que les deux phénomènes aient les mêmes causes et que l'une de ces causes soit la mondialisation. Certes, la mondialisation explique une partie du rattrapage Sud-Nord et peut expliquer aussi une partie de la hausse des inégalités nationales au Nord ou au Sud. Mais d'autres facteurs sont également présents dont certains ne sont qu'indirectement liés à la mondialisation et d'autres spécifiques à certains pays. » Parmi ces facteurs, l'orateur a notamment cité le progrès technique rapide, la libéralisation et la dérégulation des marchés ainsi que le recul continu de la progressivité de l'impôt. En conclusion, il a estimé que « la question est essentiellement politique »

À l'issue de sa communication, **François Bourguignon** a répondu aux questions que lui ont posées **Jean Baechler**, **Yvon Gattaz**, **Bertrand Collomb**, **Mireille Delmas-Marty**, **Michel Pébereau**, **Marcel Boiteux**, **Emmanuel Le Roy Ladurie** et **Jean-Claude Casanova**.

Prix de la Fondation culturelle franco-taïwanaise

- Les Prix annuels de la Fondation culturelle franco-taïwanaise de l'Académie ont été remis le lundi 8 octobre aux deux lauréates 2011, **Táňa Dluhošová**, professeur à l'Université Mazaryk à Brno, et **Arwad Esber**, directrice de la Maison des Cultures du Monde à Paris. Après une allocution introductive en chinois, prononcée par **Marianne Bastid-Bruguière**, président de l'Académie et membre du jury, **Xavier Darcos**, secrétaire perpétuel de l'Académie et co-président de la Fondation, a prononcé un discours pour rappeler les mérites en matière culturelle de cette fondation, créée sous l'égide de l'Académie en 1996 par le Premier ministre **Pierre Messmer**. C'est dans le même esprit qu'a pris ensuite la parole le Vice-ministre de la Culture de Taïwan, M. **Chang Yun-Cheng**, représentant la Ministre de la Culture, Mme **Long Ying-Tai**, co-président de la Fondation, et qu'il a souligné le rôle incitateur que la Fondation joue depuis plus de seize ans pour les échanges culturels entre Taïwan et l'Europe.

Dans la presse

- **Jacques de Larosière** : « Do not be seduced by the simplicity of ringfencing », dans le *Financial Times* du jeudi 27 septembre. Extrait : « *Separating or ringfencing retail or market activities does not improve their risk management nor does it eliminate excessive risk taking – even in traditional retail activities – or the possible involvement of banks in the formation of asset bubbles. It does not address investment banking or market risks either, which may still require a bailout if they turn out to be systemic. Conversely, excessive reliance on the sole merits of separation could create moral hazard within ringfenced activities, or divert regulators from a detailed monitoring of risks (particularly of market activities). In addition, such reforms could have a detrimental impact on the effectiveness of banks, particularly on the ability of universal banks, which represent two-thirds of financing in the EU, to serve customers. [...] The crisis has shown that bank failures are not related to specific structures, but to excessive risk taking. The solution is therefore enhancing supervision, improving risk management and banning non customer related proprietary trading activities.* »

- **Yvon Gattaz** : « Les entreprises françaises connaissent la "surfusion des effectifs" », interview publiée dans *Nouvelles de France* le samedi 29 septembre. Extraits : « *Il faut savoir que les entrepreneurs français sont les seuls au monde à avoir peur d'embaucher. Aux États-Unis, les patrons se frottent les mains quand ils peuvent accroître leur main d'œuvre. Chez nous, c'est tout le contraire. Tout simplement parce que le licenciement est très difficile et qu'en cas de retournement de conjoncture, vous restez avec une main d'œuvre trop nombreuse sur les bras. [...] Les entreprises françaises, et même les ETI, connaissent dans le domaine de l'emploi la "surfusion des effectifs". On sait qu'en chimie un milieu est en surfusion lorsqu'il reste liquide en dessous de la température de cristallisation, mais qu'à la moindre secousse il peut cristalliser en masse. Les licenciements peuvent malheureusement subir le même phénomène, car aujourd'hui les effectifs de beaucoup d'entreprises sont notoirement excédentaires. Gare au choc ! Gare aux prises en masse par contamination proche !* »

- **Mireille Delmas-Marty** : « Pharos va aider à lutter contre l'intolérance », dans *La Vie* du mardi 2 octobre. La veille de la création de Pharos, l'Observatoire du pluralisme des cultures et des religions, qu'elle va présider, Mireille Delmas-Marty en définit la mission. Extrait : « *Face aux fureurs identitaires, il y a urgence. La mondialisation s'accompagne d'une montée des atteintes aux libertés fondamentales de conscience, de religion et d'expression. Quand on voit les violences déclenchées par un film aussi médiocre que L'Innocence des musulmans, on pense qu'il est impératif de lutter contre ce climat d'intolérance. [...] C'est pour les citoyens, et avec eux, que Pharos veut agir, en créant un site internet multilingue sur lequel seront mises à disposition des informations sur l'état du pluralisme dans divers pays. En fait, notre rôle ne sera pas de dénoncer, mais d'apporter soutien et connaissance à ceux qui se battent parfois au péril de leur vie, pour pacifier ce monde qui l'est si peu. [...] Le droit international marque bien la tension entre l'universalisme des droits de l'homme (ONU, 1948) et la diversité des cultures qui est le "patrimoine commun de l'humanité" (UNESCO, novembre 2001).* »

À lire

- **Chantal Delsol** : « Les déclarations des droits de l'homme », page 51 à 64 dans *À la recherche d'une éthique universelle* (Paris, 2012, François-Xavier de Guibert, 220 pages). Extrait : « *les Occidentaux pensent couramment que leurs déclarations sont les plus universelles de toutes, voire les seules réellement universelles. Cela, parce que leur seul fondement en serait la "raison", par définition universelle, ou encore, dit-on parfois, une sorte de "droit naturel". [...] Mais] on a tort de s'imaginer, communément, que les droits de l'homme occidentaux sont fondés sur la raison. [Dans le Préambule de la Déclaration de 1948] le raisonnement est inversé par rapport à celui des déclarations fondées sur une religion (islamique et orthodoxe). L'homme ne doit pas être respecté **parce qu'il est digne**, mais **pour que** soient établies liberté, justice et paix ».*